## Secrétariat du Grand Conseil

**QUE 1134** 

Question présentée par le député : M Alberto Velasco

Date de dépôt : 12 septembre 2019

## Question écrite urgente Combien de hauts cadres bénéficient-ils de coaching ?

Les directeurs et directrices d'office dans les départements doivent être engagés en fonction de leurs compétences qui leur permettent d'assurer leur mandat sans avoir besoin de coaching supplémentaire. Or, de nombreux fonctionnaires font état de directeurs et directrices ayant des lacunes dans la gestion d'équipe ou en management et pour lesquels le département a mis à disposition un coach personnel. Cette démarche, en sus d'être totalement opaque, est une charge supplémentaire substantielle pour l'Etat, dans la mesure où elle est accordée à des hauts fonctionnaires dont les salaires se situent dans des classes de fonction allant de 27 à 32.

Mes questions sont les suivantes :

- 1. Le Conseil d'Etat peut-il dire combien de hauts fonctionnaires sont actuellement au bénéfice de coaching dans chaque département ?
- 2. Combien coûtent ces coachings personnalisés à l'Etat, par personne et par département ?

Que le Conseil d'Etat soit remercié pour les réponses qu'il apportera à la présente.